Profession GENDARME
Philippe Guillemant Ingénieur de Recherche HC HDR, à CNRS

Le principal but de la vaccination est de parvenir à une normalisation du port d'identité numérique par chaque citoyen. Il sera en effet permis que le contrôle de ses droits d'accès à différents lieux (restaurants, boutiques, gares etc.) se fasse de manière automatique, ce qui ouvrira un immense marché, celui des objets connectés, tellement savoureux qu'il est capable de transformer des informaticiens en virologues.

Cela permettra également l'introduction d'une monnaie numérique déjà préparée par la suppression progressive de l'argent liquide.

Il y a deux cas à considérer :
- Port d'identité numérique non intimement liée au corps : mobile, bracelet, montre, sac à main…
- Port d'identité numérique intimement liée au corps : bague, puce sous la peau, identification génique…

Dans le second cas il sera impossible, sauf opération chirurgicale, de se débarrasser de son identité.
Dans un premier temps seul le premier cas est à considérer sérieusement. Ce n'est que lorsque l'usage d'une identité numérique sera normalisé par l'habitude (de vivre autrement) que le second cas s'imposera naturellement pour renforcer la sécurité de l'usage.

Aujourd'hui ce port d'identité numérique est déjà réalisé via nos mobiles, mais aucun usage n'en est fait, sauf marginal comme dans le cas de l'application StopCovid. Tout le monde a le droit d'entrer dans n'importe quelle boutique et de voyager sans être obligé d'avoir un portable. D'autre part le traçage des déplacements permis par un mobile est très grossier, sa précision étant comprise entre 1 et 10 mètres. On peut considérer que pour l'instant, avoir un portable est inoffensif.

Tout cela pourrait changer avec le contrôle vaccinal automatisé et la généralisation des objets connectés via la 5G et même dès la 4G. En particulier le traçage ne serait plus réalisé par GPS mais par analyse et triangulation de signaux via les objets alentours et sera à terme 100 à 1000 fois plus précis, à mesure que la technologie évoluera.

Le port non lié au corps d'identité numérique, dans un environnement peuplé d'objets connectés (maisons, voitures, routes, villes…) permettrait les recueils de données suivants par une I.A. :
- Vérification d'autorisation d'accès pour les vaccinés
- Contrôle de vitesse et stationnement (voiture connectée)
- Identification de toutes sortes d'infractions à la conduite
- Identification des personnes avec qui l'on déjeune
- Mémorisation de tous les déplacements
- Calcul de temps de travail ou temps de présence…
- Détection de déplacement inhabituel…
- Etc.

Il convient de préciser qu'aucune loi ne pourrait empêcher l'implémentation des algorithmes correspondants, mais seulement en interdire l'usage. Toutefois, il serait extrêmement difficile de détecter qu'un tel usage n'est pas effectué. Seule son exploitation pourrait être rendue visible, mais cela laisse une grande place à une exploitation inavouée, par exemple par une société d'assurance où le calcul des droits est déjà réalisé de façon informatique.

Considérons maintenant le deuxième cas, et allongeons la liste précédente :
- Maison intelligente (interactions, commandes, dialogues…)
- Analyse d'activités privées (dormir, lire, faire l'amour…)
- Surveillance de l'activité des enfants
- Analyse des interactions familiales
- Analyse de situation (repos, activité, chute…)
- Analyse de comportement (geste brusque, activité sportive…)
- Détection et mémorisation des habitudes.
- Etc.

J'en oublie certainement, sachant qu'il est difficile d'imaginer d'avance tout ce que la quatrième révolution industrielle pourrait nous inventer. Je ne parle ici que d'un transhumanisme très doux, presque acceptable, sans faire référence à quoi que ce soit d'intrusif comme une puce dans le cerveau, des nanorobots dans nos veines ou une vision artificielle et connectée. Mais il va de soi que l'acceptation de ces technologies intrusives est conditionnée à l'acceptation de l'usage d'identité numérique.

La question de savoir si nous allons effectivement rentrer dans ce nouveau monde, ou pas, va donc dépendre du niveau d'acceptation du vaccin. Il est en effet peu probable que l'on oblige chaque citoyen à porter une identité numérique lors de ses déplacements si 50% de la population n'est pas vaccinée, car on ne va pas limiter à ce point la liberté de circulation. Par contre, si seulement 5% de la population n'est pas vaccinée, il est fort probable qu'on entrera dans ce nouveau monde.

La réalité sera évidemment bien plus complexe que cette simplification binaire, qui n'a d'autre but que d'éveiller aux véritables enjeux.
Donc, je le répète, nous ne sommes pas confrontés à un problème sanitaire avec le virus. Ce problème-là est peanuts à coté du choix de société qui se trouve devant nous, qu'une politique

de gouvernance mondiale semble avoir déjà fait à notre place.

C’est cela qui explique la dictature sanitaire qui de façon rationnelle n’a aucune autre raison d’être.
Mais je le répète une fois de plus, mon avis est qu’on n’entrera pas dans ce nouveau monde.

Source : http://www.profession-gendarme.com/le-principal-but-de-la-vaccination-nest-pas-dordre-sanitaire/
Source : Facebook